

Cette sensation disparaît pendant la nuit pour reparaître plus ou moins pendant le jour. Elle peut augmenter avec la marche ou la station debout et s'accompagne d'un sentiment de plénitude; elle augmente légèrement à la pression; il n'y a, du reste, ni hypertrophie, ni tuméfaction de l'organe. Quand, par le vagin, on peut atteindre jusqu'à l'ovaire, on ne trouve pas de fluctuation. Cette irritation réflexe coïncide plus fréquemment que toute autre avec les cas d'inflammation externe. Dans la dysménorrhée pendant le cours d'une période menstruelle, cette douleur existe fréquemment, mais généralement elle disparaît dès que les règles sont finies.

Nous nous sommes bien trouvés, après le traitement local nécessaire, de laisser dans le vagin un suppositoire avec deux ou trois centigrammes de morphine ou même d'en introduire un d'emblée: il n'y a point de traitement local à faire. Il est à remarquer que l'opium ou ses succédanés administrés par le vagin font toujours leur effet.

III. *Douleur dans le pied ou le genou* limitée à ces régions ou s'étendant depuis le bassin jusqu'à l'extrémité des nerfs cruraux et sciatiques. — Nous avons connu des malades qui avaient une douleur très vive dans le pied ou le genou et ne pouvaient marcher. Quelquefois cette douleur est constante; d'autres fois elle est intermittente, mais reparait par paroxysmes violents. En apparence, ce n'était qu'une simple névralgie locale; mais, heureusement, d'autres symptômes avaient appelé l'attention sur la matrice, que l'on trouva enflammée et ulcérée. Une fois l'utérus guéri, la douleur réflexe avait disparu. On peut en dire autant des douleurs qui siègent le long des nerfs cruraux et sciatiques. Nous nous souvenons d'une malade qui fut envoyée à un médecin de la ville comme étant atteinte d'une simple douleur sciatique. Nous fûmes consultés à cause de quelque peu de fleurs blanches, et nous trouvâmes une petite ulcération; à mesure que la guérison s'effectuait, la douleur sciatique disparaissait. Nous avons vu une autre femme chez laquelle la douleur s'étendait le long des nerfs cruraux jusqu'à la face dorsale du pied. Les mouvements, le sommeil et, enfin, la santé générale en étaient troublés. Pour faire disparaître cette douleur si violente, il suffit de guérir une petite ulcération du col. Les cas de ce genre sont si nombreux et l'action réflexe si évidente que nous ne manquons jamais de faire un examen au spéculum. Remarquons, en passant, que ces irritations réflexes graves ne se rencontrent presque jamais chez les femmes non mariées, jamais chez les jeunes filles; si cela se présentait, cependant, nous hésiterions à conseiller un examen au spéculum au moins avant d'avoir tenté tous les autres moyens.

IV. *Chaleur et malaise ou douleur dans l'abdomen*. — Ce symptôme est complètement différent des douleurs poignantes intestinales dont nous avons parlé; la douleur ne siège pas non plus dans l'utérus; elle

est au-dessus du pubis, à peu près sur la ligne médiane, mais s'irradiant en dehors de chaque côté. Chez quelques femmes, c'est une douleur aiguë; mais, le plus souvent, ce n'est qu'un sentiment désagréable de chaleur. Ce malaise dure plus ou moins longtemps et disparaît ensuite avec la lésion qui en avait été la cause. En pareil cas, nous nous sommes bien trouvés des suppositoires de morphine.

V. *Douleur et tuméfaction des seins*. — Nous avons rencontré cet accident principalement dans les cas d'inflammation et d'excoriation du col, surtout aux époques menstruelles.

VI. Enfin, quelques-unes des irritations réflexes moins graves, et dont nous avons parlé dans l'article I de ce chapitre, viendront souvent compliquer les irritations réflexes plus sérieuses.

Le but que l'on doit se proposer est d'atténuer et, si c'est possible, de faire disparaître la cause première du mal; suivant le genre de lésion on n'aura qu'à se reporter aux divers traitements que nous avons indiqués précédemment.

Cependant, outre le traitement spécial contre les désordres utérins, il peut y avoir quelque chose à faire contre ces symptômes secondaires. Dans le but d'obtenir un soulagement temporaire, on a souvent fait usage de la saignée; mais ce moyen doit plus que tout autre être condamné: en dehors du peu de profit que l'on en retire, la saignée jette les malades dans un état d'épuisement, dans un état d'anémie chlorotique, et le plus ordinairement après un répit de quelques heures ou de quelques jours, la douleur n'en reparait pas moins dans toute son intensité. La meilleure marche à suivre est d'appliquer sur le siège du mal des dérivatifs tels que sinapismes, vésicatoires volants, etc., en les renouvelant de temps en temps. Il faut surveiller tout particulièrement l'estomac et les intestins. On peut d'abord administrer un léger purgatif, et plus tard l'aloès combiné avec une préparation ferrugineuse. Dans quelques cas, la belladone, l'opium et la jusquiame seront employés avec succès.

## CHAPITRE II

### CHLOROSE.

Le trouble le plus grave que la santé générale puisse éprouver, c'est l'affection qui a été désignée sous le nom de *chlorose* ou *pâles couleurs*. C'est dans ce cas que l'on trouve surtout ce grand nombre d'accidents divers que nous avons décrits. Dans la chlorose, les désordres fonctionnels sont graves, surtout en ce qui regarde les sécrétions; la malade se trouve exposée à toutes les conséquences de l'anémie.

La *chlorose* et l'*anémie*, confondues par un certain nombre d'auteurs, doivent être nettement séparées. L'anémie est un symptôme seulement,

commun à plusieurs maladies aiguës et chroniques, tandis que la chlorose est une entité morbide propre aux femmes et principalement aux jeunes filles et liée le plus souvent aux fonctions utérines, à la puberté.

Pour Bouillaud l'anémie serait la perte ou la diminution qu'a subie la masse du sang par une hémorrhagie ou toute autre cause sans que la composition du sang soit changée; l'hydrémie serait un état d'altération par suite duquel le sang contiendrait une plus forte proportion d'eau et moins de parties plastiques, c'est du sang appauvri et moins riche; la chlorose serait cet état dans lequel, la quantité de la partie séreuse ou aqueuse du sang restant la même ou à peu près, la quantité de la partie plastique, c'est-à-dire de la partie qui constitue le caillot, spécialement la matière dite colorante et le fer qu'elle contient (globules), est diminuée. La difficulté de séparer absolument ces états l'un de l'autre dans quelques cas a conduit Bouillaud à employer le mot de *chloro-anémie*.

Germain Sée considère la chlorose comme une anémie globulaire survenue en raison des besoins nutritifs que réclament les fonctions de reproduction et d'accroissement, et M. Jaccoud la définit : *une anémie globulaire essentielle* (1).

Dans la chlorose, le nombre des globules sanguins est non seulement diminué, mais de plus ces globules subissent une certaine altération, et l'on peut dire avec M. Jaccoud : « l'altération caractéristique n'est plus seulement une absence relative des globules; les *hématies restantes sont malades elles-mêmes*, et, en fait, on peut dire que les *globules sont chlorotiques*. De là la possibilité qu'un individu soit profondément chlorotique avec une diminution numérique très faible des hématies. »

### § I. — Causes.

Quelques auteurs ont attribué la chlorose à l'état anémique produit par la mauvaise nourriture, les maladies diverses, les pertes de sang, et enfin l'inertie de l'utérus.

Roche (2) regarde la chlorose comme étant généralement produite par des troubles menstruels, bien qu'une maladie semblable ait été observée, dit-il, chez des hommes. Lisfranc (3) admet l'influence de cette fonction et cite 25 observations de Blaud, de Beaucaire (4), parmi lesquelles il y a sept jeunes filles de onze à dix-sept ans. Chez quinze de ces femmes, les règles se reproduisaient régulièrement, mais le sang était très pâle. Cabanis (5) assigne comme cause à la chlorose la langueur et l'inertie des organes génitaux et l'action insuffi-

(1) Jaccoud, *Traité de pathologie interne*, t. II, p. 820. 1871.

(2) Roche, *Dict. de médecine et de chirurgie pratiques*. Paris, 1830, t. V, p. 231.

(3) Lisfranc, *Maladie de l'utérus*. Paris, 1836, p. 217.

(4) Blaud, *Revue médicale*, 1832, t. I, p. 387.

(5) Cabanis, *Rapport du physique et du moral*. Édition L. Peisse. Paris, 1844, p. 238.

sante ou irrégulière de ces organes sur les fonctions de nutrition et de circulation.

Ashwell (1) ne regarde pas la chlorose comme un résultat de l'aménorrhée; mais, au contraire, comme une cause fréquente de cette maladie, ou du moins comme étant intimement liée avec cette affection. Il la définit un trouble particulier de la santé générale, qui se rencontre le plus souvent à l'époque de la puberté. La chlorose commence cependant longtemps avant cette époque, et même elle peut être la cause du retard des règles. En somme, elle constitue un état de l'organisme qui est antérieur à la menstruation et qui se modifie suivant que cette fonction est plus ou moins bien établie. Le déclin de la santé, la prédisposition aux tubercules ne sont pas considérés par Ashwell comme le résultat d'une faible constitution dans l'acceptation générale du mot, ni comme la conséquence d'une menstruation imparfaite; pour lui, la cause première de toutes ces altérations est la chlorose.

Les deux grands symptômes de cette maladie sont : l'absence ou l'imperfection de l'activité utérine et l'altération du sang : seulement il est difficile de dire quelle a été la première de ces deux lésions. Chez les hommes, quand une maladie semblable se déclare, il faut bien admettre l'altération du sang; mais, par suite même de la rareté de la chlorose chez les hommes et de sa fréquence chez les femmes, on est forcé d'accorder une grande influence au système ovarien ou utérin dans la production de cette maladie.

Une affection semblable se déclare chez les femmes enceintes et c'est à tort, qu'on en a rapporté les symptômes à la pléthore.

Des habitudes sédentaires favorisent la production de la chlorose ou peuvent même en être considérées comme la cause, par suite de leur influence funeste sur le système génital. On peut admettre que cette maladie est endémique dans les grandes villes manufacturières, et qu'elle sévit constamment parmi les domestiques que leurs fonctions tiennent sans cesse enfermés. L'abattement moral, les chagrins, exercent encore une influence très grande sur la production et le développement de cette maladie.

### § II. — Symptômes.

La chlorose s'accompagne quelquefois de chorée et d'hystérie. Parfois il existe une perte temporaire de mémoire, de la diminution dans la sensibilité, une torpeur générale; bref, tous les troubles fonctionnels qui se rapportent à une maladie organique.

(1) Ashwell, *Guy's hospital Reports*, n° 3, p. 530.

Le système digestif et ses annexes sont également affectés ; il y a de temps en temps des vomissements, des nausées constantes, de la dyspepsie avec toutes ses douleurs et ses accidents multiples ; en un mot, tous les signes qui prouvent que les organes de nutrition et de réparation sont intéressés. Comme conséquence, il se produit une émaciation générale et les forces diminuent peu à peu.

L'équilibre dans la circulation est détruit, et, par suite, on voit des palpitations, des hémorrhagies fréquentes, qui viennent des poumons ou de l'estomac. Ces accidents accroissent encore l'état exsangue de la malade. Comme conséquence, on voit de l'œdème des extrémités ou une anasarque généralisée.

Quelquefois l'épanchement se produit dans les cavités, et, par suite, il arrive des cas de mort subite (1). Bouillaud (2) a décrit les diverses altérations des bruits du cœur chez les femmes chlorotiques. Il considère les palpitations chlorotiques comme une affection nerveuse du cœur, et il ajoute : « Les palpitations chlorotiques ou anémiques sont souvent, mais pas toujours, accompagnées d'un bruit de soufflet du cœur bien caractérisé, doux et en quelque sorte moelleux. Constamment, dans l'état chlorotique bien décidé, les artères d'un grand calibre et spécialement les carotides et les crurales, font entendre ces bruits variés qui tantôt imitent le ronflement de ce jouet connu sous le nom de diable, le sifflement ou le gémissement du vent qui traverse une serrure ou une fente étroite, le bourdonnement de certains insectes, le roucoulement plaintif de quelques oiseaux, etc. Depuis huit ans, j'ai rencontré cent et cent fois le phénomène dont il s'agit chez les chlorotiques et les anémiques. »

C'est à l'état anémique général que sont dues la pâleur particulière à la maladie et les attaques soudaines et violentes de diarrhée. La respiration est elle-même affectée, elle devient irrégulière, les inspirations sont plus longues que les expirations, le plus petit effort amène de l'oppression et une espèce de suffocation. Non seulement toute la surface du corps est exsangue, mais la peau donne au toucher une sensation de mollesse et d'empâtement, elle est rarement à la température normale, et elle est recouverte d'une sueur visqueuse et souvent froide. Les sens se ressentent de la perturbation, et, parfois, il y a même de l'amaurose.

Sans accuser la chlorose d'être la cause directe des maladies organiques, on comprend qu'elle jette les malades dans un état d'affaiblissement tel, qu'elles sont ensuite plus aisément atteintes par les plus fustes affections. Les exemples d'une terminaison fatale ne sont pas rares. On a signalé, en pareille circonstance, les maladies

(1) Hall's *On chlorosis* (*Cyclop. of Practical medicine*).

(2) Bouillaud, *Traité des maladies du cœur*. Paris, 1835 ; 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1841, t. II, p. 606. — *Bulletin de l'Académie de médecine*, 1858-1859, t. XXIV, p. 501.

organiques du cerveau et du foie ; mais beaucoup plus ordinairement, c'est la phthisie qui vient mettre un terme aux souffrances des chlorotiques.

### § III. — Diagnostic.

Il n'y a pas à craindre de confondre la chlorose avec aucun autre état pathologique, excepté, toutefois, ceux qui résultent d'une perte de sang abondante : mais l'histoire de la malade fera disparaître toute obscurité. Nous devons encore apporter tous nos soins à distinguer les troubles fonctionnels, suite de chlorose, de ceux qui tiennent à l'inflammation : ce diagnostic est souvent difficile à établir. Il faut s'enquérir de toute l'histoire de la malade, des suites qu'ont eues les précédentes attaques, comparer les signes et symptômes actuels avec ceux qui ont existé antérieurement.

### § IV. — Traitement.

Certains auteurs ont beaucoup vanté, pour presque tous les cas de chlorose, la médication purgative. Elle est assurément fort utile, mais son importance a été exagérée. L'aloès, combiné avec quelques préparations ferrugineuses, est un bon médicament ; Hall prescrit des pilules composées à parties égales d'aloès et de sulfate de fer ; Ashwell prescrit du fer ammoniacal ; l'iodure de fer a été spécialement recommandé par Martin Solon (1) et Ashwell (2). Cette dernière préparation semble surtout convenir aux malades de constitution scrofuleuse et sujettes aux engorgements ganglionnaires. On la donnera à la dose de dix centigrammes par jour dans un véhicule qui ne contienne ni tannin ni autre matière astringente. Chez quelques personnes l'iodure de fer produit des maux de tête, du vertige, des nausées, de la chaleur et une pesanteur à l'hypogastre ; mais ces symptômes peuvent disparaître en faisant prendre conjointement un peu de carbonate de magnésie le soir, ou bien, en diminuant la dose de l'iodure, ou, enfin, en le suspendant complètement. Blaud (3) a beaucoup recommandé le mélange suivant : du sulfate de fer et du sous-carbonate de potasse de chaque espèce 15 grammes, on réduit chaque substance séparément en poudre et on les mélange peu à peu, on ajoute un peu de mucilage de gomme adragante de manière à former une masse que l'on divise ensuite en quarante-huit paquets, on fait prendre un de ces paquets matin et soir, au bout de trois jours on en fait prendre un troisième dans le milieu de la journée, et l'on augmente ainsi d'un ou deux pa-

(1) Martin Solon, *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*. Paris, 1823, t. XI, p. 520, art. IODE.

(2) Ashwell, *Guy's Hospital Reports*, part I, p. 128 et part III, p. 555.

(3) Blaud, *Revue médicale*, 1832, t. I, p. 337.

quets tous les trois jours. Les effets de ce médicament sont surprenants au dire de Bland; la santé se rétablit rapidement et les fonctions reprennent leur régularité. Adorne laisse de côté le carbonate de potasse. La formule suivante a été souvent employée avec succès :

℥ Sous-carbonate de fer.....	30 grammes.
Carbonate de soude.....	4 —
Poudre de noix muscade.....	8 —
Poudre de racine de réglisse.....	15 —
Sucre blanc.....	4 —
Poudre de colombo ou de gingembre.....	4 —
Poudre de cannelle.....	4 —
Huile anisée.....	4 gouttes.

Mélangez dans un mortier.

La poudre est mieux conservée dans une bouteille de verre à large embouchure, bien bouchée, et on la prend avec une cuillerée à café.

Raciborski, Miquelard et Quevenne (1) préfèrent le fer métallique à l'état de division très fine. On le prépare en faisant passer un courant d'hydrogène sur de l'oxyde de fer enfermé dans un tube et exposé à la chaleur rouge.

H. March considère que le meilleur mode d'administrer le fer est de le faire prendre dans une eau naturellement ferrugineuse. Le vin ferrugineux convient très bien chez les enfants, soit seul, soit combiné avec la rhubarbe. Le citrate de fer et d'ammoniaque est une bonne préparation dans les cas de chlorose avec refroidissement des extrémités. Le fer effervescent de Bewley a été encore vanté avec raison. Enfin on peut se servir de la formule suivante :

℥ Solution de citrate d'ammoniaque...	12 grammes.
Eau distillée.....	24 —
Sirop.....	4 —
Citrate de fer et de quinine.....	5 à 15 centigr.

A prendre trois fois dans la journée (2).

Benedetti (3) a rapporté un grand nombre de succès par le tannate de fer, qu'il considère comme plus actif que les autres préparations. La dose est de 25 centigrammes à 1 gramme 50 par jour. Selade (4) pense que les meilleures préparations sont le proto-muriate ou l'hydrochlorate, le carbonate ou le lactate de fer. On peut aussi essayer d'autres toniques minéraux et végétaux.

Il faut, dans le traitement, tenir compte des troubles des diverses fonctions. Les médicaments qui agissent sur la membrane muqueuse gastro-intestinale seront employés avec succès.

(1) Quevenne, *Mémoire sur l'action des ferrugineux* (Arch. de Physiologie, n° 2, oct. 1854, p. 12).

(2) March, *Dublin medic. Journal*, novembre 1846.

(3) Benedetti, *Med. Times*, octobre 1846.

(4) Selade, *Archives générales de médecine belge*, février 1845.

Une question importante se présente, à savoir, si l'on doit faire usage des médicaments qui agissent directement sur l'utérus avant que la constitution générale ne soit affermie. La menstruation, alors même qu'elle est provoquée, est toujours une circonstance favorable; il y a beaucoup de cas dans lesquels l'absence de cette fonction ne tient pas à l'inertie de l'utérus, mais seulement à l'état général, et l'usage des emménagogues serait alors très nuisible. Des injections stimulantes ont été employées avec succès pour ramener l'écoulement menstruel. Ashwell a observé des cas de guérison à la suite d'injections ammoniacales composées d'un drachme de liqueur ammoniacale concentrée et mélangée à une pinte de lait. On répétait chaque jour ces injections. Quelquefois le mariage a suffi pour guérir la chlorose.

La malade devra être chaudement vêtue et faire tous les jours de l'exercice. Le régime alimentaire sera nutritif, adapté à l'état des organes digestifs; on prescrira chaque jour une certaine quantité de vin.

## LIVRE II

### MALADIES DES FEMMES PENDANT LA GROSSESSE

L'étude des désordres et des maladies qu'amène la grossesse nous sera rendue plus facile si d'abord nous entrons dans quelques considérations sur les modifications locales et générales qu'elle entraîne, sur les sympathies qu'elle fait naître. Nous ajouterons quelques instructions au sujet des soins que réclame la femme enceinte.

#### CHAPITRE PREMIER

##### MODIFICATIONS LOCALES ET CONSTITUTIONNELLES RÉSULTANT DE L'ÉTAT DE GROSSESSE.

« Il est d'observation vulgaire, dit Denman (1), que les femmes sujettes aux malaises qu'entraîne la gestation sont dans de meilleures conditions, et sont moins exposées à avorter que celles qui en sont exemptes. La grossesse constitue alors un état de trouble général,

(1) Denman, *Introduction to the practice of midwifery*, 7<sup>e</sup> édition, p. 141.